



NOUVEAUX REGARDS SUR L'ASIE

Une perspective nouvelle sur l'Asie et la diversité de ses enjeux et de ses cultures,
mêlant regards d'experts et d'acteurs de haut niveau.

SOMMAIRE

p.4 **Regards croisés sur
l'action climat en
France/Europe et en Chine**

Séverine Bardon, journaliste et consultante,
France China Climate Initiative et Irène
Hors, Responsable, France China Climate
Initiative & Cofondatrice, Fondation
France-Asie

p.12 **Entretien
Nouveaux Regards**

Jérôme Chardon, capitaine de vaisseau,
Attaché de Défense posté à l'Ambassade
de France au Japon

p.15 **A la une**

POUR S'ABONNER

Écrire à

contact@fondationfranceasie.org



FONDATION FRANCE-ASIE Fonds de préfiguration

ÉDITORIAL

par **Jean-Raphaël Peytregnet**

Directeur de la rédaction, diplomate français

Pour ce numéro de rentrée, deux sujets ont retenu notre attention. Tout d'abord, celui portant sur la question climatique, alors que se tenait à Bruxelles, le 18 juin dernier, le 5ème dialogue UE-Chine sur l'environnement et le climat, et que se déroulera en novembre prochain à Bakou la COP29 qui, à l'exemple de ses précédentes éditions, se concentrera sur la promotion des objectifs de la CCNUCC [1] et de l'Accord de Paris [2] portant notamment sur la limitation du réchauffement climatique, l'adaptation aux impacts de ce dernier et la mobilisation des financements pour les actions à mener à ces fins. À cet effet, il nous a paru intéressant de vous livrer l'analyse de la perception croisée des actions climatiques chinoises et franco-européennes conduite par Irène Hors, cofondatrice de la Fondation France-Asie et en charge au sein de celle-ci de la France China Climate Initiative, en collaboration avec Séverine Bardon qui a rejoint cette dernière en tant que consultante, après une longue expérience en terre chinoise en tant que journaliste.

Nos deux autrices ont mené cette analyse comparative sur l'année 2023, à partir de 78 comptes-rendus de la presse française se rapportant à la Chine et, dans le sens inverse, de 58 articles des médias chinois consacrés à la France et à l'Union Européenne.

Leur analyse dont nous vous donnons en lecture la synthèse en vous renvoyant



à sa version complète **ici**, nous fait découvrir l'idée que se font Français/Européens et Chinois sur l'action climatique menée par chacun.

Sans surprise, cette idée se trouve dès le départ contrariée du fait même que les médias des deux ensembles géographiques ne jouissent pas de la même latitude en matière de liberté d'expression, libre et protégée par la loi en Occident, encadrée par la censure d'un Parti unique commandant à l'Etat et à ses institutions pour ce qui concerne la Chine.

Mais ce trait distinctif n'empêche pas l'expression de certains défauts d'un côté comme de l'autre. Premier constat: le lecteur chinois bénéficie d'une meilleure information des initiatives françaises et européennes que ne l'est le Français de celles de la Chine.

Deuxième constat: le traitement de l'information par les médias chinois est bien souvent orienté, relevant davantage d'articles d'opinion que d'un véritable travail journalistique.

Troisième constat: le sujet climatique fait l'objet d'une couverture souvent anxieuse côté français, caustique côté chinois.

Nos deux autrices relèvent par ailleurs que le positionnement international de l'autre pays ne reçoit pas le même traitement. Quand celui-ci apparaît neutre et positif côté français, il n'est pas valorisé côté chinois: les lecteurs ont de l'Europe qui leur est servie la vision d'un acteur secondaire, plus passif qu'actif: «*la voix de Bruxelles est inaudible et ses actions inaccessibles en matière de lutte contre le changement climatique*». Avec cependant un point commun: une perception restrictive des deux côtés de la coopération en la matière.

Censure ou pas, médias chinois comme français sont en effet atteints des mêmes maux: déficit de l'information, partialité, imprécision, couverture incomplète... Quand pour reprendre les mots du Vice-président exécutif de la Commission européenne chargé du Green Deal, Maros Sefcovic, il est important de ne pas perdre de vue l'essentiel, à savoir la survie de l'espèce humaine et le maintien d'une planète viable.

Aussi seule une meilleure information des deux côtés serait à même de les amener à mieux coopérer dans cette cause

commune de l'humanité, concluent-elles pleines de sagesse.

Sur un second sujet lui aussi toujours d'actualité, l'Indopacifique, nous abordons également l'importance de la coopération mais dans un tout autre domaine, celui de la défense entre la France et le Japon.

Pour ce faire nous avons interviewé l'un de nos anciens Young Leaders (promotion 2016), le capitaine de vaisseau Jérôme Chardon, attaché de défense à l'Ambassade de France à Tokyo (et à notre représentation à Pékin de 2008 à 2011 en tant qu'attaché naval).

Comme il nous l'explique, la relation entre Paris et Tokyo, qui ne se limite pas au seul domaine de la défense, est ancienne puisqu'elle remonte à l'ère Meiji (1868-1912) où l'archipel a bénéficié de l'expertise française dans le domaine naval puis aérien, entre autres.

Depuis, la relation franco-japonaise dans le domaine de la défense s'est adaptée au durcissement de l'environnement régional et au fait que le Japon est un pays affinitaire.

Dès lors, la relation bilatérale a continué sur sa trajectoire pour s'inscrire dans ce nouveau contexte, avec pour fin première non pas celle de viser un adversaire en particulier mais de maintenir l'ordre international et la liberté de navigation.

Ainsi le partenariat entre les deux capitales a connu une accélération à partir de 2010, au moment où l'archipel nippon était amené à conduire une politique de défense plus dissuasive pour ne pas se retrouver en position de vulnérabilité face à un adversaire potentiel qui apparaissait prêt à recourir à la force pour affirmer sa suprématie dans la région, voire au-delà.

En conséquence, le partenariat franco-japonais a été rehaussé au niveau de partenariat d'exception en 2013. Il s'est depuis enrichi d'autres accords comme celui conclu en 2018 portant sur les aspects autant techniques que logistiques de notre coopération, avec en plus un accès réciproque entre les deux capitales en cours de négociation. L'environnement sécuritaire est également pris en compte par la feuille de route signée en décembre 2023 entre le président de la République et le Premier ministre Kishida qui fixe le cap dans les différents secteurs de coopération d'ici 2027.

Dans le développement de notre relation de défense avec le Japon, nos forces armées sont naturellement amenées à travailler pour améliorer certains aspects essentiels à un bon fonctionnement de cette coopération, comme celui de l'interopérabilité, la planification des entraînements, les techniques de ravitaillement, etc. La coopération entre les deux pays s'étend aussi à ce que les Japonais appellent « *les nouveaux domaines* », à savoir le cyber, l'espace et tout ce qui est en rapport avec l'électromagnétisme. La partie industrielle en vue de codévelopper de nouveaux systèmes de défense et types d'armements est aussi prise en considération pour les années à venir.

Les accords et partenariats noués entre les deux pays se traduisent de façon concrète par des exercices terrestres, navals et aériens réguliers conduits en parallèle avec d'autres pays, comme avec les États-Unis, notre plus ancien allié, ceux de la région associés au Dialogue de Sécurité Quadrilatéral (Quad) ainsi que certains autres d'Asie du Sud-Est. Jérôme Chardon cite à cet effet plusieurs exemples d'exercices qui ont été menés dans la région, y compris de manière conjointe avec nos partenaires européens.

Parmi les autres sujets abordés dans le cadre de cette interview figurent aussi la question du commandement dès lors que plusieurs pays sont impliqués dans les exercices conduits dans l'Indopacifique ; le rôle de l'OTAN qui dépasse la simple solution que nous jugeons ainsi que d'autres inadéquates de l'ouverture d'un bureau de l'Organisation à Tokyo quand son absence n'empêche pas que des partenariats se

nouent naturellement entre la capitale nipponne et celles des pays qui en sont membres ; la redéfinition d'une architecture de défense dans la région découlant entre autres facteurs de l'agression russe en Ukraine amenant dans le même temps le Japon à diffuser un nouveau document d'orientation stratégique ; ou encore le problème posé par l'éloignement des théâtres d'opérations par rapport aux défis capacitaires.

Pour finir, Jérôme Chardon nous parle de son expérience en tant que Young Leader de la Fondation France-Asie et du rôle que pourra être amené à jouer la France Japan Foundation dans les relations franco-japonaises. Celui-ci s'annonce déjà prometteur avec le projet initié par Madame Hiroko Kawahara « *The biggest painting in the world* » et cet autre projet dans lequel la Fondation France-Asie et son chapitre japonais *sont aussi impliqués*, « Les ailes rouges » (Akai Tsubasa), visant notamment à commémorer les multiples raids Paris-Tokyo depuis le début du siècle dernier

[1] Ou la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique qui est l'une des trois conventions adoptées au Sommet de la Terre à Rio, en 1992, avec la Convention sur la Diversité Biologique et la Convention sur la Lutte contre la Désertification.

[2] Entré en vigueur le 4 novembre 2016, l'Accord de Paris poursuit l'objectif de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en-dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5° au-dessus des niveaux préindustriels.



Jean-Raphaël Peytregnet

Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France, Jean-Raphaël Peytregnet a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021).



Analyse

Regards croisés sur l'action climat en France/Europe et en Chine

Par Irène Hors et Séverine Bardou

A l'heure où les États préparent leurs contributions déterminées au niveau national (NDCs) pour le prochain cycle de 5 ans des Accords de Paris, l'analyse de la perception croisée des actions climatiques chinoises et françaises à travers les médias révèle, de part et d'autre, des représentations erronées et un risque d'incompréhension.

La lutte contre le réchauffement climatique s'apparente, d'une certaine manière, à un dilemme du prisonnier : tout le monde est conscient qu'il faut agir, mais rien ne sert de faire des efforts drastiques coûteux, si d'autres acteurs ne font pas grand-chose pour inverser la tendance. L'acceptabilité des actions menées par les populations va donc être influencée par leur perception des efforts consentis par le reste du monde. A l'échelle internationale, la circulation de l'information sur les politiques climatiques des grands acteurs est donc cruciale. Les médias en sont les premiers vecteurs et les déficits et distorsions d'information peuvent contribuer à réduire les ambitions des États.

Analyser la presse pour comprendre les perceptions

Les paysages médiatiques français et chinois sont par nature, incomparables : presse libre d'un côté, aux ordres du Parti communiste chinois de l'autre. Néanmoins, aussi différents que soient leurs objectifs, leur gouvernance et leurs méthodes de travail, les médias jouent un même rôle auprès de l'opinion publique de leur pays respectif : ils l'informent, et peuvent aussi, parfois, l'influencer.

Des similitudes peuvent ainsi être trouvées dans les publics auxquels ils s'adressent. Xinhua (新华社) et l'AFP, en tant qu'agences de presse, infusent l'ensemble de leurs médias nationaux. Le Quotidien du Peuple (人民日报) et Le Monde s'adressent tous deux aux fonctionnaires, cadres économiques et politiques, et lecteurs ayant un intérêt pour la chose publique. L'Economic Daily (经济日报) et La Tribune ont les faveurs des acteurs économiques. Le Global Times (环球时报) et Le Figaro attirent une audience en quête d'une couverture de

l'information plus engagée.

Tous les articles de ces huit titres, publiés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 et traitant de l'action climatique de l'autre pays, ont été soumis à une analyse quantitative et qualitative. Les 78 textes français se rapportant à la Chine et les 58 articles chinois consacrés à la France et l'Europe dessinent l'image que les Français ont de l'action climatique chinoise, et réciproquement.

Les politiques publiques au cœur de la couverture médiatique

De part et d'autre, une grande attention est accordée aux politiques publiques : leurs descriptions et analyses monopolisent près de la moitié des articles consacrés au climat. Mais le traitement de ces informations présente d'importantes divergences. Les lecteurs chinois sont globalement mieux informés des initiatives climatiques françaises et européennes que les Français de celles de la Chine. En effet, les médias français ne mentionnent les politiques chinoises qu'à l'occasion d'événements majeurs (Congrès du Parti, réunion de l'Assemblée Nationale Populaire, publication d'un nouveau plan quinquennal...) ou dans le cadre de papiers d'analyse globale ne portant pas exclusivement sur la Chine. Certaines actions climatiques chinoises passent donc entre les mailles du filet informationnel et ne sont jamais portées à la connaissance du public français.

Celles qui sont rapportées le sont de façon plutôt neutre et équilibrée, même si la couverture dans son ensemble reflète les difficultés des journalistes français à comprendre et interpréter les politiques

publiques chinoises, souvent perçues comme contradictoires. Les médias français tentent en effet d'analyser la stratégie chinoise à l'aune des objectifs climatiques du pays (pic des émissions carbone en 2030, neutralité en 2060) mais peinent à trouver la cohérence d'une politique qui investit massivement à la fois dans les énergies renouvelables et dans le charbon. Une difficulté résumée par ce titre du Monde : « *La Chine, championne des énergies renouvelables... et accro au charbon* » [1]. Les analyses proposées par la presse française sont de ce fait assez contrastées : certains textes font preuve d'un certain optimisme quant à la capacité de la Chine à tenir ses engagements [2], d'autres se montrent plus pessimistes [3]. Et il n'est pas rare que les deux points de vue soient présentés dans un même article.

Quant aux médias chinois, certains offrent un suivi presque exhaustif des politiques publiques françaises et européennes. Xinhua et le Quotidien du Peuple mentionnent systématiquement les nouvelles législations, soit dans de brefs articles très factuels (Xinhua), soit dans des textes plus détaillés mais toujours assez neutres (Le Quotidien du Peuple). Les lecteurs chinois de ces deux titres ont donc une vision assez précise des politiques climatiques françaises et européennes. Ceux de l'Economic Daily et du Global Times, en revanche, sont exposés à un traitement de l'information très orienté, relevant davantage de l'éditorial que d'un travail journalistique.

Les politiques françaises et européennes sont systématiquement critiquées et présentées comme des pratiques discriminatoires dirigées contre la Chine. Les titres des articles sont révélateurs : « *Le 'Green Deal' européen perd de son lustre* » [4], « *Pourquoi les négociations sur la réforme énergétique de l'UE ont-elles échoué ?* » [5] ou encore « *Le nouveau projet de loi de l'UE sur la réduction des émissions de carbone est critiqué pour son 'protectionnisme'* » [6].

Pour ce qui est du contenu des articles, il s'intéresse davantage à l'impact de ces législations sur la Chine et son économie qu'à leur contribution aux objectifs climatiques européens. Ce biais confère à la couverture chinoise une tonalité conflictuelle qui devient encore plus virulente lorsque les articles abordent des thématiques économiques.

L'économie : source d'anxiété et d'acrimonie

Les conséquences économiques des politiques de lutte contre le changement climatique sont un sujet majeur tant en France qu'en Chine : un sujet dont le traitement est anxiogène côté français, acrimonieux côté chinois. Les lecteurs français sont en effet abreuvés d'analyses pessimistes prévoyant le déclin de leurs industries dépassées par la concurrence chinoise sur les technologies vertes. Qu'il s'agisse des panneaux solaires ou de l'éolien, la presse française se fait l'écho des propos inquiets d'entrepreneurs européens menacés par une concurrence chinoise [7] souvent présentée comme déloyale [8].

Le public chinois est quant à lui persuadé que son pays est traité injustement et que ses efforts ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Les enquêtes lancées par l'Union Européenne contre différents produits liés à la production d'énergie renouvelables ou leur consommation sont systématiquement critiquées par la presse chinoise et notamment par ses deux titres les plus nationalistes. Le Global Times dénonce ainsi « *une stratégie perdant-perdant* » qui « *nuît aux intérêts des entreprises européennes* » [9]. A propos de la taxe carbone aux frontières de l'UE, l'Economic Daily regrette une mesure de « *protectionnisme vert* » qui pourrait « *entraîner un chaos commercial et la récession de l'économie européenne* » [10].

En 2023, les tensions se sont particulièrement cristallisées sur les véhicules électriques. Sur cette actualité très sensible de part et d'autre, la couverture médiatique française parvient à garder en ligne de mire la connexion entre véhicules électriques et objectifs de décarbonation. Un article de La Tribune [11] souligne par exemple qu'une « *batterie produite en Chine a une empreinte carbone 1,7 à 3 fois plus élevée que sa consœur européenne* » et que le bonus écologique envisagé par la France pénaliserait également les véhicules produits en Pologne, pays dont le mix énergétique comporte encore beaucoup de charbon. Les médias chinois, eux, qu'ils traitent du bonus écologique français ou de l'enquête anti-subsidiation lancée par la Commission européenne à l'encontre des importations de véhicules électriques chinois, dénoncent une concurrence déloyale, un « *protectionnisme nu* » et une infraction aux règles de l'OMC. L'Economic Daily critique vertement une Europe

qui « se tire une balle dans le pied » [12], alors que le très nationaliste Global Times n'hésite pas à menacer l'UE de représailles [13].

La coopération internationale : trop peu d'information

Le ton est moins acerbe mais la différence de traitement est tout aussi saisissante lorsque les médias évoquent le positionnement international de l'autre pays. Alors que la presse française s'intéresse régulièrement, de façon neutre voire positive, au rôle de la Chine dans les négociations climatiques et à son activisme auprès des pays du « Sud global » (pour construire des alliances ou sécuriser des approvisionnements en matières premières nécessaires à la transition écologique), la presse chinoise passe totalement sous silence les contributions françaises et européennes aux grands sommets mondiaux. Même la promesse faite par l'UE et ses États membres lors de la COP 28 de contribuer à plus de la moitié du financement initial du fonds « pertes et dommages » est ignorée par les médias chinois, alors que ce fonds est censé être un enjeu important pour la Chine. De façon générale, les lecteurs chinois ont de l'Europe la vision d'un acteur secondaire, plus passif qu'actif. Pour eux, la voix de l'Europe est inaudible, et ses initiatives en matière de lutte contre le changement climatique sont inaccessibles.

De même, ils n'ont aucune idée des projets concrets de coopération climatique mis en œuvre par l'Europe et la Chine. Alors que la presse officielle se fait parfois l'écho de la rhétorique politique qui vante une « coopération constructive », et un « partenariat vert » entre Pékin et Bruxelles, rien n'est dit de la forme que prend cette coopération. Et le terme même de « coopération » dans les articles de presse de part et d'autre est souvent employé à mauvais escient, pour désigner des accords commerciaux, des investissements chinois en France ou vice-versa, des créations de joint-ventures dans les technologies vertes.

En France comme en Chine, les médias donnent ainsi l'impression que la relation se limite à une compétition économique entachée de désaccords commerciaux, sans objectif commun ni action concertée en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Mieux informer pour mieux coopérer ?

De nombreux facteurs influencent la manière dont les médias traitent des actions climatiques d'un autre pays : l'accès à l'information, l'intérêt présumé des lecteurs, la ligne éditoriale fixée par les instances auxquelles les organes de presse doivent rendre compte. L'analyse des publications françaises et chinoises souligne la nécessité d'une couverture médiatique mieux informée et moins partielle, qui contribuerait à un engagement collectif en faveur de la lutte contre le changement climatique. Un meilleur accès à l'information sur les politiques mises en œuvre par Pékin permettrait de dessiner une image plus précise de la situation chinoise. Réciproquement, une meilleure couverture des actions françaises et européennes et de leurs succès (baisse des émissions de gaz à effet de serre de 32% entre 1990 et 2020), pourrait favoriser une dynamique positive en Chine.

De même, une meilleure communication de la reconnaissance mutuelle que se manifestent l'Europe et la Chine dans les forums internationaux et dans leurs divers projets de coopération permettrait de limiter la politisation des enjeux climatiques et pourrait réduire le déficit de confiance qui entache le partenariat entre Pékin et Bruxelles.

Enfin, deux thématiques actuellement trop peu traitées, en France comme en Chine, mériteraient d'être davantage explorées. L'innovation en matière de technologies vertes ou de décarbonation industrielle est peu présente dans les articles analysés. Elle est pourtant l'une des rares thématiques qui contribue à dresser une image positive des actions climatiques internationales. De même, les populations sont étonnamment peu présentes dans la couverture médiatique, alors qu'elles sont les premières concernées par les conséquences du changement climatique, les premières aussi à devoir consentir des efforts pour s'y adapter. Des articles plus incarnés, racontant des histoires d'individus auxquels les lecteurs pourraient s'identifier, permettraient de renforcer l'intérêt du public pour le thème du changement climatique. Ils aideraient à combler le fossé entre des populations qui n'ont d'autre choix que de coopérer pour lutter contre un réchauffement climatique qui ne connaît pas de frontière.

- [1] « La Chine, championne des énergies renouvelables... et accro au charbon », Le Monde, 6 juillet 2023.
- [2] « La Chine émettra moins de CO2 en 2024 grâce aux énergies renouvelables », Le Figaro, 4 novembre 2023.
- [3] « Climat : la Chine a du mal à atteindre ses objectifs », Le Monde, 19 mars 2023.
- [4] « 欧盟“绿色新政”黯然失色 », Economic Daily, 14 septembre 2023.
- [5] « 欧盟能源改革谈判为何不欢而散 », Economic Daily, 22 juin 2023.
- [6] « 欧盟减碳新法案, 被批“保护主义” », Global Times, 18 mars 2023.
- [7] « ‘L’Europe doit agir de toute urgence’ : ces gigantesques stocks de panneaux solaires à prix cassés qui alarment le gouvernement français », Le Figaro, 12 novembre 2023.
- [8] « Eolien: face à la "concurrence déloyale" de la Chine, les industriels français appellent à l'aide », La Tribune, 4 octobre 2023.
- [9] « 能源担忧再起, 欧盟限制中企遭批评 », Global Times, 24 octobre 2023.
- [10] « 欧盟实施碳边境税影响几何 », Economic Daily, 1 novembre 2023.
- [11] « Bonus écologique : en pleine polémique avec la Chine, la France dévoile son plan pour favoriser les voitures européennes », La Tribune, 18 septembre 2023.
- [12] « 欧盟反补贴调查纯属作茧自缚 », Economic Daily, 13 octobre 2023.
- [13] « 调查中国电动车? ‘这一枪会适得其反’ », Global Times, 18 septembre 2023.

**Séverine Bardon**

Après une formation en relations internationales et en sciences politiques, Séverine Bardon s'installe à Pékin en 1998. Parlant couramment le mandarin, elle travaille en Chine comme journaliste indépendante, écrivant pour des médias français et internationaux sur des sujets très variés, allant de la politique à la diplomatie, des questions sociales au développement économique. Après dix années d'enquêtes approfondies sur le terrain en Chine, elle revient en France où elle crée une société de production spécialisée en géopolitique et en relations internationales. Elle réalise et produit des reportages télévisés et des documentaires et continue de se concentrer sur la Chine sous un angle plus international. Elle partage également son expertise sur la Chine en animant un séminaire à Sciences Po Paris sur la politique étrangère de la Chine. Elle a récemment rejoint la France China Climate Initiative pour mener une recherche sur la manière dont les médias, en France et en Chine, rendent compte des actions climatiques de chacun.

**Irène Hors**

Irène Hors est cofondatrice de la Fondation France-Asie et en charge de la France China Climate Initiative. L'émergence de la Chine dans le système économique mondial a été un des axes directeurs des 23 années de carrière qu'Irène a menées à l'OCDE. Représentante à Pékin de 2007 à 2013, elle a soutenu le dialogue des pays membres avec la Chine sur les instruments de l'OCDE et publié plusieurs rapports sur la Chine. En tant que responsable de la stratégie de collaboration avec la Chine, mais aussi l'Inde, le Brésil et l'Amérique latine de 2013 à 2018, madame Hors a facilité la candidature du Brésil à l'OCDE et a contribué à renforcer la coopération avec l'Inde. Elle a aussi occupé diverses fonctions autour de la question de l'État et des infrastructures, notamment jusqu'en 2020, celle de Directrice adjointe du Département de la gouvernance publique. Elle a eu l'occasion de travailler pendant deux ans au sein de la China Development Research Foundation, une agence du Centre de recherche sur le développement du Conseil des affaires de l'État chinois, en tant que Conseillère du Secrétaire général. Elle est actuellement Senior Fellow à MERICS et chercheuse associée à l'IFRAE. Mme Hors est diplômée de l'École polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Ingénieur), et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Diplôme d'Études Approfondies en économie des institutions). Elle a été nommée Yale World Fellow en 2005. De nationalité française, elle parle français, anglais, chinois et espagnol.



Entretien Nouveau Regard

Jérôme Chardon, capitaine de vaisseau, attaché de défense à l'Ambassade de France au Japon

Propos recueillis par Jean-Raphaël Peytregnet et Thomas Mulhaupt

Jean-Raphaël Peytregnet : Comment s'organise la coopération de défense franco-japonaise dans ce contexte régional de tensions croissantes entre la Chine et les États-Unis ?

Jérôme Chardon : La relation bilatérale est ancienne, parce que la France est une puissance globale et une nation du Pacifique, et elle ne s'est donc pas construite sur la montée des tensions régionales. Depuis la fin de la Guerre froide, nous avons avec le Japon comme avec l'ensemble des pays de la région une relation nourrie de partenariats, sans cibler aucun compétiteur en particulier. Depuis une dizaine d'années, nous observons effectivement une forte montée des tensions en mer de Chine méridionale, avec des remises en question du droit international de la mer qui nous amènent forcément à regarder de plus près ce qui se passe afin de contribuer au maintien de l'ordre international et de la liberté de navigation.

Le Japon a lui-même, depuis une dizaine d'années, décidé de faire évoluer sa politique de défense. Dans le respect de sa constitution pacifiste, Tokyo a peu à peu été amené à conduire une politique dissuasive en renforçant ses capacités de défense pour ne pas se retrouver en situation de vulnérabilité face à un compétiteur prêt à utiliser la force pour atteindre un certain nombre d'objectifs. La France a naturellement accompagné cette dynamique dans toutes ses composantes. Ainsi, pour ne prendre que des exemples récents, une frégate multi-missions (FREMM) s'est rendue au Japon pour la première fois en 2023, et une deuxième vient de passer un mois dans les approches immédiates de l'archipel à s'entraîner notamment avec la Force maritime d'autodéfense et l'allié commun américain. L'année dernière s'est opéré également le premier déploiement

d'avions de chasse Rafale dans le cadre de la mission PEGASE. Cette projection de puissance a été rééditée cette année, à hauteur d'un groupe aérien de sept aéronaves, dans le cadre européen « Pacific Skies » (PEGASE restant la composante nationale) structuré avec l'Allemagne et l'Espagne. Pour ce qui est de l'armée de terre, nous suivons la même logique avec le premier exercice terrestre Brunet-Takamori qui a eu lieu en Nouvelle-Calédonie en septembre de l'année dernière, la deuxième édition se déroulant au Japon en septembre 2024.

Le renforcement de l'interopérabilité avec les forces américaines est essentiel pour progresser avec nos partenaires japonais. On avait jusqu'à présent de fortes habitudes de travail avec les États-Unis dans l'Atlantique, en Méditerranée, dans l'océan Indien, mais d'un niveau bien moindre d'un point de vue technique, dans le Pacifique. C'est ce que nous sommes en train de développer, cette interopérabilité entre les forces françaises et américaines dans le Pacifique. Du fait de l'importance des forces américaines stationnées au Japon, la relation de défense entre nos trois pays s'imbrique naturellement. Juste avant que nos avions ne se posent sur la base aérienne de Hyakuri, nous avons conduit un exercice de ravitaillement en vol qui impliquait la Force aérienne d'autodéfense japonaise, un ravitailleur français A330 MRTT, deux Rafales, ainsi que des avions de l'US Navy. Il y a là une adaptation de la relation franco-japonaise au durcissement de l'environnement régional et compte tenu du fait que le Japon est un pays affinitaire. Les exercices que nous conduisons ensemble ne sont jamais ciblés contre un adversaire en particulier.

En revanche, lorsqu'un pays de la région peut remettre en cause le droit international, nous réagissons de façon

assez claire, mais sans rupture de dialogue. Le Japon se considère comme se situant en première ligne dans la zone Pacifique, et il définit clairement dans ses documents d'orientation stratégique trois pays qui nécessitent une attention particulière : la Corée du Nord, la Russie et la Chine.

Néanmoins, concernant ce dernier pays, la position officielle japonaise est comparable à celle de la France, reposant sur la conduite avec Pékin d'un dialogue constructif à chaque fois que les intérêts divergent. Il y a donc sur ce point une vraie proximité entre la politique française et japonaise vis à vis de la Chine, qui consiste à la fois à se montrer fermes sur l'aspect ordre international, le respect d'un certain nombre de règles communes et de principes fondamentaux, et en même temps reconnaître la Chine comme une puissance qui a toute sa place sur la scène internationale et qui peut être un partenaire économique ou encore sur les questions climatiques. C'est dans cet environnement là et avec cet état d'esprit de stabilité et de dialogue que se renforce la coopération de défense franco-japonaise.

Qu'en est-il de l'interopérabilité entre les forces françaises et japonaises, voire les forces américaines si elles sont associées, ainsi que les forces sud-coréennes si elles le sont également ?

Il existe une stratégie indopacifique de la France qui comporte un volet défense avec ces trois piliers que sont l'Australie, l'Inde et le Japon, incluant en plus notre plus ancien allié qui sont les États-Unis. Viennent en parallèle tous les pays d'Asie du Sud-Est avec lesquels nous entretenons aussi des relations anciennes que nous continuons d'approfondir. Avec le Japon, le développement de la relation de défense n'a de sens que si la valeur opérationnelle de cette relation augmente. Par conséquent, l'interopérabilité est la priorité. À cet effet, nous avons mis en place des cadres politiques et juridiques qui permettent de progresser. Le partenariat franco-japonais a été rehaussé au niveau de partenariat d'exception en 2013. Un accord d'échange de services s'est mis en place en 2018. Il permet à nos forces armées, lorsqu'elles travaillent ensemble sur le territoire japonais ou français, de mettre en œuvre des procédures allégées, comme pour l'achat de carburant, l'alimentation, etc. Par ailleurs, le 2 mai dernier lors de la rencontre entre le Président de la République, Emmanuel Macron et le Premier

ministre Fumio Kishida à Paris, une négociation en vue d'un accord d'accès réciproque a été initiée. Nous construisons des structures qui permettront aux militaires des deux pays de planifier des entraînements dans lesquels les entraves procédurales, réglementaires ou juridiques se réduiront. Ensuite, il y a l'aspect technique. Il s'agit de mieux se connaître, de mieux savoir quelles sont les façons de faire des uns et des autres pour conduire des interactions. On apprend donc à mieux travailler ensemble. Pour cela, il faut aussi avoir une langue de travail commune, ce qui n'est pas évident. Pour pallier les problèmes linguistiques, des procédures standard d'opération doivent être définies. Il en existe certaines inspirées de celles de l'OTAN qui sont appliquées par les forces japonaises et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Un autre aspect concerne la compatibilité des équipements.

En d'autres termes, une interopérabilité matérielle est recherchée, pour que les systèmes français et japonais puissent « se parler », notamment pour l'échange automatique de données tactiques. Chacun des deux partenaires évoluant sur le même théâtre d'opérations pourrait ainsi disposer de la même vision d'ensemble, avec une image plus large que s'il était seul et avec l'objectif ultime d'avoir toujours un cran d'avance par rapport à l'ennemi. Ensuite, la décision humaine peut être prise dans les meilleures conditions. C'est sur cet aspect très concret que nous travaillons. Le déploiement PEGASE de l'armée de l'air et de l'espace nous a par exemple permis de travailler sur les techniques de ravitaillement. Tout ce qui a été acquis pendant cet exercice-là servira pour aller encore plus loin au prochain exercice. Dans le domaine naval, la FREMM Lorraine s'est entraînée en 2023 avec une frégate japonaise pendant plusieurs jours ainsi qu'avec le destroyer porte-hélicoptères JS Izumo, en cours de transformation pour accueillir des avions de chasse américains à décollage vertical F-35.

Cette année, la FREMM Bretagne, qui est présente sur le théâtre Pacifique depuis début juin, a traversé cet océan avec une frégate japonaise, avant de participer à l'exercice RIMPAC organisé par le commandement américain dans le Pacifique. Il s'agit du plus grand exercice naval du monde, qui a lieu tous les deux ans. Cela nous a permis de travailler dans un environnement multilatéral qui favorise aussi l'intégration de notre interopérabilité



dans un ensemble plus vaste s'apparentant à une force de coalition.

La France monte également des exercices en Indopacifique. « LAPEROUSE » réunit par exemple tous les ans, outre la France, l'Australie, les États-Unis, l'Inde et le Japon. Nous avons cette souplesse qui nous permet de travailler avec à peu près tout le monde – pas tout le monde – facilitée par la présence militaire française sur l'ensemble de l'Indopacifique. Les bases permanentes françaises sont implantées à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française – ce sont les forces de souveraineté –, ainsi qu'aux Émirats arabes unis et à Djibouti – ce sont les forces de présence. Ces bases permettent de travailler sur l'ensemble de cette vaste région, ce qui est unique pour un pays européen. Par exemple, tous les ans, un avion de surveillance maritime Falcon 50 basé à Tahiti se déploie un mois au Japon, à Okinawa, afin de contribuer aux efforts internationaux de surveillance de la Corée du Nord. L'équipage de cet avion cherche à collecter des preuves de contournement des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, en traquant les transbordements illicites en mer. Ceux-ci concernent notamment le pétrole brut et le pétrole raffiné que Pyongyang veut importer au-delà des quotas dans le but de poursuivre son programme nucléaire et balistique.

Par ailleurs, depuis deux ans, c'est-à-dire depuis la fin de la pandémie de Covid, on constate une augmentation du nombre d'exercices dans la région avec énormément d'exercices multilatéraux, sous l'impulsion notamment des États-Unis qui souhaitent avec le Japon associer davantage de partenaires à leurs interactions bilatérales.

Comment fonctionne la structure de commandement lors de ces exercices conjoints qui peuvent impliquer trois, quatre, voire cinq nations ou plus ? Les forces sont-elles placées sous un commandement unifié, ou bien chaque pays conserve son propre commandement distinct ? Comment s'organise la coordination entre ces différentes forces armées durant les exercices ?

Avant de répondre à votre question, je voudrais rappeler que nous venons de passer d'une périodicité de 2 ans à 18 mois pour les réunions d'état-major interarmées (REM IA) franco-japonaises. Celles-ci

réunissent des représentants de toutes les forces armées ou forces d'autodéfense, alternativement en France et au Japon. Un plan de coopération militaire y est signé après deux jours de discussions pour définir toutes les activités que nous souhaitons réaliser ensemble. La dernière REM IA s'est tenue à Paris les 27 et 28 mai et concernait notre coopération militaire pour la période 2024-2026. Sur la coopération interarmées, il y a ce que les Japonais appellent « les nouveaux domaines », c'est à dire le cyber, l'espace et tout ce qui va être lié au domaine électromagnétique. On peut avoir une armée pilote pour ces questions-là. Par exemple, l'espace est un domaine interarmées qui est sous le commandement en France de l'Armée de l'air et de l'espace. Les Japonais sont en train de se structurer, de mettre en place leur propre commandement de l'espace. Ils disposent d'un proto-commandement de l'espace qui porte le nom de "space operation group". Puis se mettra en place une "space operation force" l'année prochaine. Leur objectif est d'avoir une force aérienne et spatiale d'autodéfense d'ici 2027.

Voilà donc la façon dont se structurent nos activités, chaque partie apportant ses idées et propositions à débattre. Chacun a son propre calendrier d'exercices et est susceptible d'inviter l'autre à certains d'entre eux. La participation dépendra de l'intérêt de l'exercice, en particulier par rapport à d'autres organisés par d'autres partenaires, et de la disponibilité des forces au regard de leurs contraintes. Pour illustrer ces propos, je souhaiterais prendre l'exemple de "Pacific Skies". Ce déploiement a commencé par une escale valorisée au Canada. Il s'est poursuivi par un grand exercice multilatéral en Alaska avant de faire une nouvelle escale valorisée au Japon, puis de se rendre en Australie pour un autre grand exercice multilatéral : "Pitch Black". A l'issue, un autre exercice d'ampleur s'est déroulé en Inde. Il y a donc toute une combinaison d'agendas à coordonner pour être présent là où c'est le plus utile et pour travailler avec les partenaires les plus pertinents. La Marine, on l'a vu précédemment, se déploie aussi sur des périodes longues, avec plus d'itérations, ce qui permet d'avoir une empreinte plus large, ou du moins plus marquée dans le temps.

Pour l'armée de Terre, c'est un peu plus compliqué, car elle va dépendre de l'armée de l'Air ou de la Marine pour se déployer dans le Pacifique, pour porter ensuite son



effort sur des zones ciblées. On le voit, ces armées sont complémentaires, avec leurs impacts spécifiques qui permettent de produire des effets pouvant répondre à des attentes politiques assez larges et exigeantes. Ils seront d'autant plus forts en travaillant en coordination plus étroite avec nos partenaires affinitaires.

Après ce long préambule, j'en viens enfin au commandement, l'objet de votre question. La structure de commandement en exercice est très variable selon le partenaire. La Constitution japonaise interdit de placer des forces japonaises sous un commandement direct étranger et de la même façon, interdit d'avoir des étrangers sous commandement direct japonais. Chaque pays a ses propres règles, il s'agit de s'adapter. Chacun arrive avec ses contraintes politiques et juridiques.

Il y a un dialogue à la fois entre juristes et entre officiers en charge des opérations pour trouver une architecture qui soit pertinente pour simuler le combat. C'est assez souple, cela peut se traduire par des répartitions de zones géographiques, chacun agissant indépendamment dans l'espace qui lui est confié en se coordonnant avec l'autre. Cela peut aussi prendre la forme d'une répartition de responsabilités par domaines de lutte, une nation étant responsable de bout en bout. Dans tous les cas, les différents états-majors doivent dialoguer pour garantir une cohérence d'ensemble. Il faut souvent faire preuve d'inventivité. La question du commandement est toujours cruciale dans une guerre. La Seconde guerre mondiale l'a montré.

Dans le Pacifique, au Japon, la compétition entre l'Armée impériale et la Marine impériale a été source de dysfonctionnements majeurs faute d'autorité d'arbitrage puissante. En Europe, les différents débarquements ont été réalisés avec des structures de commandement ciselées, intégrant des impératifs opérationnels et politiques entre alliés qui n'avaient pas tous le même poids.

On observe aujourd'hui que le Japon et la Corée du Sud sont de plus en plus impliqués dans les travaux de l'OTAN. L'ouverture d'un bureau de l'OTAN à Tokyo a été évoquée. Cela répond sans doute à des préoccupations légitimes de nos amis japonais, sud-coréens, et d'autres nations, face aux tensions internationales dont nous avons parlé plus avant.

La grande différence entre la zone euro-atlantique et la zone Pacifique, c'est que pour la première on a effectivement une architecture de défense et de sécurité entre alliés qui existe avec l'OTAN. Pour le Pacifique, il n'y a rien de comparable. Nous sommes sur des alliances entre pays, entre les États-Unis et le Japon, les États-Unis et la Corée du sud, ou bien la Chine et la Corée du Nord, du moins sur le papier pour ces deux dernières car cela ne se décline pas en activités de préparation opérationnelle. Les Américains font énormément d'efforts pour renforcer l'alliance trilatérale États-Unis, Corée du Sud, Japon. Il y a une volonté de structurer davantage cette relation. L'OTAN se présente d'une certaine manière comme un modèle à suivre.

La logique suivie par ces puissances consiste à maintenir la stabilité par le rapport de force stabilisateur : si je montre ma force, je limite les risques d'avoir un engagement hostile avec un autre compétiteur. C'est dans cet esprit-là que le Japon souhaite avoir une présence de l'OTAN accrue dans le Pacifique. C'est dans un esprit de renforcement de l'interopérabilité que les nations membres de l'OTAN souhaitent nouer des partenariats particularisés avec des pays affinitaires et capables qui n'ont pas vocation à faire partie de l'Alliance. Dans le cadre d'un conflit quelconque qui aurait un impact direct sur la sécurité de l'Europe, l'OTAN pourrait être amenée à travailler avec ces pays, dans un format de coalition qui justifie de travailler à l'interopérabilité. C'est exactement ce qui se passe en ce moment dans le nord-ouest de l'océan Indien depuis plusieurs années, s'agissant de la lutte contre le terrorisme et contre la piraterie. Une meilleure surveillance maritime est nécessaire.

L'OTAN déploie des forces à cette fin et travaille avec des pays qui n'en font pas partie. Le Japon a en permanence sur zone une frégate et des avions de surveillance maritime stationnés à Djibouti. Dans le Pacifique, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, répondant au label « AP4 » (Asia Pacific 4), sont les pays disposant d'un lien particulier avec l'OTAN. S'agissant de l'idée d'un bureau de liaison de l'OTAN au Japon, elle a été avancée par le secrétaire général de l'OTAN, sans validation préalable des membres de l'alliance. Cette proposition a été très bien accueillie par le Japon, mais la France et d'autres pays membres ont expliqué en quoi cette idée n'était pas pertinente dans l'état actuel des choses.

L'OTAN a été conçue pour l'Atlantique nord. Il a fallu 75 années à l'Alliance pour se construire au niveau où elle se trouve aujourd'hui. Cela a été un travail de longue haleine, avec une vraie cohérence d'ensemble, avec les forces terrestres des pays du continent européen, avec des forces navales qui se sont adaptées à l'environnement, des commandements sur mesure, etc. On ne peut pas transposer cela dans le Pacifique aussi facilement. Tous les chars de l'Europe centrale ne seront pas demain dans le Pacifique ; parmi les forces navales présentes en Europe seulement une petite partie pourra aller dans le Pacifique. Il est donc illusoire de penser qu'en plantant un drapeau OTAN dans le Pacifique, on aura la même force de dissuasion ou de frappe et cela, les pays concernés le savent très bien. Par ailleurs, le dialogue existe puisque dans chaque pays de l'AP4, une ambassade est le point de contact officiel de l'OTAN. Par exemple, pour la Corée du Sud, c'est l'ambassade de France, et pour le Japon, c'est l'ambassade du Danemark. La proposition faite revenait à ouvrir un bureau avec une seule personne à sa tête, un "Laptop officer".

On voit bien là les limites d'un projet d'une portée au demeurant symbolique sans réalité opérationnelle derrière, mais qui aurait eu en revanche des conséquences politiques très lourdes, susceptibles de causer de nouveaux remous dans la région. Le sujet a été quasiment enterré au sommet de Vilnius de l'an passé. L'OTAN a signé un partenariat particularisé, dit ITPP (*Individually tailored partnership program*), avec le Japon. Il porte sur un certain nombre de domaines qui font sens parce que relativement détachés de la logique géographique : le cyber, le spatial, la lutte contre la désinformation, tout ce qui relève de l'influence. Cela a été réaffirmé lorsque le président de la République et le Premier ministre Kishida se sont vus à Paris le 2 mai, ainsi que lorsque les deux ministres de la Défense, Monsieur Lecornu et Monsieur Kihara, se sont rencontrés à Singapour le 1^{er} juin. La Feuille de route franco-japonaise 2024-2027 intègre la mise en œuvre de l'ITPP à l'échelle bilatérale.

Une architecture géostratégique semble émerger face à de nouvelles menaces, réelles ou perçues. Au cours des deux dernières années, le Japon a renforcé ses accords de défense avec plusieurs pays. Comment la France s'insère-t-elle dans ce réajustement stratégique ? Cette logique de blocs, à laquelle la France s'oppose, est-t-elle de fait

en train de se constituer ?

Cette reconfiguration a été provoquée par un catalyseur : l'agression russe en Ukraine, qui a engendré un certain nombre de réactions en chaîne. Dans les mois qui ont suivi l'agression russe en février 2022, le Japon a publié ses nouveaux documents d'orientation stratégique. Tokyo a fait le choix d'une politique de sécurité et de défense plus affirmée, en annonçant notamment le doublement de son budget « lié à la défense » entre 2022 et 2027, pour passer de 1% à 2% du PIB. Cette vision englobe la sécurité économique et des approvisionnements stratégiques, la cybersécurité ou encore l'action de l'Etat en mer par les garde-côtes qui sont une entité civile. Le budget de la défense à proprement parler devrait augmenter de 60% sur ladite période.

Tokyo a aussi manifesté une volonté très forte de revigorer son industrie de défense, de la moderniser, le tout se traduisant par un assouplissement de sa politique d'exportation. Les dernières évolutions en termes de réglementation intérieure pour favoriser les exportations datent du mois de décembre 2023, dans un cadre qui demeure beaucoup plus limitatif qu'en Occident, en Russie ou en Chine. Malgré tout, lorsque le Japon accepte de développer un avion de chasse de nouvelle génération avec le Royaume-Uni et l'Italie, puis de l'exporter à terme vers les pays avec lesquels l'archipel a signé un accord de recherche ou d'échange technologique, il faut prendre conscience de l'avancée que cela représente pour l'archipel. Il apparaît donc que les choses bougent et que les sources de divergences entre certains pays s'amenuisent au fur et à mesure qu'une menace commune apparaît ou semble se dessiner.

En fait, ce n'est pas tant la menace russe liée à l'agression de l'Ukraine qui fédère, c'est le fait qu'il est désormais avéré qu'une grande puissance peut agresser son voisin : on l'avait peut-être collectivement oublié depuis la fin de la Guerre froide. Donc toutes les hypothèses sont ouvertes quant à la grande puissance susceptible d'attaquer tel ou tel pays voisin. On a par conséquent assisté à un rapprochement entre le Japon et la Corée du Sud, bien que les problèmes de fond, notamment mémoriels, subsistent sans perspective de règlement à ce stade, et que des tensions ressurgissent régulièrement. On observe également un rapprochement du Japon avec les



Philippines, au travers de la négociation très rapide d'un accord d'accès réciproque qui montre donc la volonté du Japon de développer des liens avec un partenaire qui lui-même est en situation de forte tension avec la Chine.

Les nouveaux documents d'orientation stratégique du Japon offrent à la France de nouvelles perspectives de développement de l'interopérabilité, dans tous les domaines précédemment mentionnés. Une coopération industrielle de défense plus ambitieuse est possible. La question est de savoir sous quelle forme une coopération renforcée est possible : le co-développement est en particulier une piste à creuser, ce qui nécessite un travail assez nouveau de mise en contact entre industriels et entre entités étatiques, la DGA côté français et son homologue, l'ATLA, côté japonais, d'une part, et les forces armées ou d'autodéfense, d'autre part. Leur retour d'expérience sur les équipements est central pour ensuite les améliorer.

Ce format innovant par le fait qu'il cherche à réunir tous les acteurs vise in fine à mettre en place de nouvelles habitudes de dialogue et de travail. Pour le moment, il n'y a pas de changement annoncé au-delà de la stratégie indopacifique. Ce qui est structurant de manière générale dans la relation avec le Japon, c'est la feuille de route, que j'ai brièvement mentionnée plus haut, qui dépasse largement le domaine de la défense puisqu'elle est intergouvernementale. Elle a été signée au mois de décembre 2023 au niveau du président de la République et du Premier ministre Kishida, et elle fixe le cap dans les différents secteurs de coopération de fin 2024 jusqu'à 2027.

Dans ce cadre-là, nous restons sur une approche assez classique de la relation bilatérale qui prend en compte l'évolution de l'environnement sécuritaire, mais qui ne change pas les fondamentaux de la relation. Nous ne sommes donc pas sur la construction d'une nouvelle forme d'alliance entre la France et le Japon et je ne sais quels autres partenaires. Nous restons sur une logique de consolidation de notre propre approche historique.

Le fait que les forces et les capacités de projection d'un pays comme la France soient si loin du théâtre d'opérations peut poser problème. Est-ce que nous avons assez de moyens positionnés ou prépositionnés dans la zone pour être suffisamment dissuasifs si un

conflit dans la zone intervenait ?

La question géographique aujourd'hui, d'un point de vue stratégique, est évidemment différente de ce qu'elle pouvait être par le passé du fait des technologies et de l'évolution d'un certain nombre de facteurs. Si on prend l'exemple de l'agression russe en Ukraine, on voit un lien direct de sécurité entre le théâtre Pacifique et Euro-atlantique, du simple fait de l'implication de la Corée du Nord, voire d'autres pays, dans l'effort de guerre russe en Ukraine. Donc là, le lien est assez clair et montre bien qu'on ne peut pas réfléchir en se disant que le Pacifique, c'est loin, cela ne me regarde pas. Si on ne s'intéresse pas au Pacifique, le Pacifique s'intéressera à nous en Europe. Et c'est déjà le cas.

On a également d'autres facteurs si l'on prend par exemple les questions climatiques, avec les perturbations et les déséquilibres qu'elles entraînent et qui sont donc sources d'insécurité pour la zone du Pacifique comme pour celle de l'Atlantique. L'approche géographique n'est plus complètement pertinente. On se doit donc de prendre en compte ces facteurs qui sont totalement transverses. Ce qui demeure toujours vrai pour les moyens, c'est cette distance de 10 000 kilomètres qui nous sépare. D'où la logique que poursuit notre politique régionale depuis des années, comme je l'ai expliqué, consistant à disposer de relations consolidées avec un maximum de partenaires. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Avoir des points d'appui logistique et des partenaires de potentielle coalition avec lesquels nous sommes interopérables. On ne peut pas penser de toute façon un engagement armé de grande ou même de moyenne échelle dans la zone en partant tout seul. Cette approche collective, à la hauteur de nos moyens, donne un avantage stratégique. Mais même si nos moyens militaires sont excellents, ils restent limités en nombre. La priorité est donc de disposer d'une capacité de projection pour s'intégrer dans une coalition : on envoie des moyens, ces moyens bénéficient de l'appui logistique pour rester sur place et ensuite on fait du "plug and play" avec nos partenaires régionaux. C'est le travail de l'ombre du quotidien, une grosse partie du travail des missions de défense qui cherchent à favoriser les mises en contact entre forces affinitaires pour travailler l'interopérabilité. On en revient à ce que je disais au début, sur le plan opérationnel, les

systèmes doivent « se parler », sur le plan humain, les hommes doivent « se comprendre » et sur le plan logistique, les infrastructures doivent « soutenir » : il faut pouvoir assez facilement, si on a des pannes, se faire approvisionner, ou procéder à des réparations. C'est tout cela qui entre en jeu et qui renforce une coalition. Se tenir prêt c'est déjà être dissuasif et contribue à préserver la stabilité.

Est-ce que l'importance qu'a prise l'Indopacifique devrait amener nos autorités à accorder plus de poids à la Marine par rapport aux autres composantes de nos forces ?

C'est une réflexion qui tient compte de l'évolution des tensions mondiales. Notre modèle ne change pas car il est validé pour le moment par le président de la République. C'est un modèle de défense équilibré et complet. "Complet", cela veut dire qu'on n'abandonne aucune composante du combat : on conserve le savoir-faire dans tous les domaines. "Équilibré", cela veut dire qu'on ne sacrifie aucune armée ni qu'on ne surinvestit nulle part de façon à conserver un outil cohérent. Et donc se pose la question de l'importance des moyens navals. Sur ce point je prendrai le problème à l'envers, c'est à dire en m'interrogeant sur les défis qui sont posés aujourd'hui sur un théâtre. En fonction de ces défis, de nos alliances, de nos partenaires et de nos contraintes, nous devons nous demander quels sont les besoins optimums qu'ils soient navals, aériens ou terrestres ? Sur la base du constat de l'existant, on essaiera de compenser le différentiel et de faire selon les cas des arbitrages.

À un moment donné, on peut se retrouver dans une période de grande paix et c'est là que cela peut devenir compliqué. On assiste alors à une baisse du budget de la défense pendant de nombreuses années partant du constat que les moyens mis en place n'ont plus de raison d'être. Le problème, c'est lorsque les tensions évoluent et que la menace militaire se précise, le risque de guerre de haute intensité revient. On décide alors de rehausser le budget de la défense, mais il y a beaucoup de choses à reconstruire et c'est le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui : nous restons dans une logique de rattrapage. Certes, le budget augmente, mais en fait c'est pour remettre en place des moyens qui se sont trop réduits pendant cette période où effectivement ils étaient moins nécessaires.

Cela crée une vulnérabilité. La réflexion sur le socle est donc fondamentale, même dans les périodes où on considère que ce n'est pas utile. Si les Japonais ont décidé de doubler en cinq ans leur budget lié à la défense, c'est entre autres pour ces raisons-là. Les Chinois ont commencé l'effort beaucoup plus tôt. Les Russes ont fait des choix différents dans leurs investissements. Globalement, on est dans des renforcements budgétaires et capacitaires partout dans le monde. C'est par nature inquiétant puisque les outils de défense sont de plus en plus performants partout, et donc cela place plus haut la barre de la capacité dissuasive pour maintenir la stabilité. Pour leur part, les Japonais portent une attention toute particulière à leur flanc sud-ouest, craignant une guerre contre Taïwan.

Ce n'est pas par hasard que l'on a affecté à Tokyo un attaché de défense qui est marin, cela montre l'importance de la marine dans la région.

Le poste d'attaché de défense à Tokyo a toujours été occupé par un marin. Historiquement, la contribution de la France à la transformation du Japon sous l'ère Meiji a commencé par la construction du premier arsenal moderne et s'est poursuivie par l'amélioration de l'architecture navale. La présence régionale qui pesait sur les relations internationales par sa mobilité était incarnée par la Flotte d'Extrême-Orient. Au fil du 20^e siècle, la Marine a gardé ce rôle central dans la relation franco-japonaise, en dehors de la période de la Seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, même si les forces terrestres et aériennes interagissent davantage, la marine demeure le point d'ancrage principal de la relation bilatérale de défense. L'évolution de l'environnement stratégique justifie une présence plus forte, mais comme nous l'avons déjà vu, elle doit se penser collectivement, au juste besoin. En France métropolitaine, nous devons avoir en permanence des moyens qui assurent la protection de la Force océanique stratégique. Jamais nos sous-marins nucléaires lanceurs d'engin ne doivent être détectés, tout particulièrement en début et en fin de patrouille, quand ils sont le plus vulnérables. La souveraineté doit aussi être respectée. Il faut donc être en permanence capable d'intercepter un intrus qui va entrer dans notre espace aérien et maritime. Il faut avoir en permanence une vision très claire de la situation maritime, avec une capacité



d'intervention autour du territoire français, que ce soit en Europe ou en Outre-mer. La solidité de ce socle est la priorité. A partir de là, il faut aussi peser à l'échelle internationale sur des zones qui comptent et où il nous faut avoir une capacité de projection. Donc bien sûr, le marin que je suis dira que c'est une bonne chose de renforcer notre Marine et d'avoir une présence plus importante dans le Pacifique avec des moyens de premier rang. Mais il faut avant tout préserver la cohérence de notre outil de défense, « complet et équilibré », et sa disponibilité pour être mis en œuvre dans les zones de crise où nos intérêts sont en jeu. Désormais, et depuis quelques années, le processus de sélection des attachés de défense est interarmées. Un marin a à chaque fois été sélectionné mais cela peut tout à fait changer à l'avenir.

Quand on regarde le théâtre d'opérations, avec cet océan Pacifique gigantesque, évidemment les Marines sont absolument centrales. Sans une Marine solide dans la région, on pèse peu. Mais la vitesse de projection compte beaucoup également. Si on prend la stratégie américaine, celle-ci consiste aussi à avoir une capacité de frappe et de projection de puissance. Les États-Unis n'ont pas forcément besoin d'avoir beaucoup d'avions stationnés dans la zone, mais une capacité de projection stratégique depuis le territoire américain. C'est cet équilibre-là qui fait l'objet de toutes les discussions stratégiques.

Thomas Mulhaupt : Je vais vous proposer de nous recentrer sur la Fondation France-Asie, ses activités en premier lieu, en commençant par vous-même et votre expérience en tant que Young Leader de la France China Foundation. Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce que ce programme vous a apporté ? Et quels souvenirs marquants gardez-vous des séminaires que vous avez suivis ?

J'y ai vu deux avantages importants. Le premier, c'est la rencontre avec des personnes ayant des activités très différentes, qui n'avaient pas forcément vocation à se connaître, à discuter entre elles. Et ça, c'est quelque chose dans mon métier que j'essaie de favoriser au maximum, faire discuter entre elles des personnes qui ne se connaissent pas forcément pour leur montrer que les questions de sécurité et de défense, ça concerne tout le monde. Cela est aussi valable dans l'autre sens, sur d'autres sujets qui peuvent concerner aussi les militaires. Dans le monde interconnecté, ultra rapide,

que l'on connaît aujourd'hui, si chacun reste dans sa bulle, on ne saura plus résoudre les problèmes ou saisir les opportunités. Donc ces passerelles entre communautés offertes par la Fondation sont de mon point de vue essentielles. J'appartiens à une "promotion" en particulier, mais dans les faits on est associé à deux promotions. Cela m'a permis de discuter avec d'autres personnes et de faire part de problèmes, de questions de sécurité, de défense internationale que les gens n'imaginaient pas forcément et qui permettent finalement de rééquilibrer ce qu'ils peuvent entendre par d'autres canaux, qui est parfois assez binaire ou très manichéen.

Inversement, les autres Young Leaders m'ont permis de mieux comprendre un certain nombre d'enjeux économiques, commerciaux, environnementaux qui ne font pas partie de mon quotidien, mais qui nourrissent ma réflexion. J'ai d'ailleurs mis en place quelques projets ou partenariats qui n'allaient pas forcément de soi. Cela est surtout valable au niveau du réseau français puisque c'est beaucoup plus simple sur le long terme de garder ces liens-là, surtout pour moi, en tant que militaire.

Avec les Young Leaders étrangers, chinois en ce qui me concerne, le premier défi est de se comprendre sans fond culturel commun, même si on a été choisi par la Fondation pour, entre autres, avoir une certaine connaissance de l'autre pays. Dans le cas de la Fondation France Chine, lorsqu'on est militaire, c'est un peu différent par rapport à la Fondation France Japon, puisque la nature du lien va être beaucoup plus institutionnelle et va le rester. Avec mes partenaires chinois de la Fondation, nous avons des discussions qui portaient finalement d'un échange classique entre autorités. L'avantage de passer une ou deux semaines ensemble, c'est qu'au bout de quelques jours, on pouvait discuter un peu plus librement et ça c'est aussi intéressant.

La Fondation pose un cadre qui est vraiment accepté par tout le monde, dans une logique d'écoute et de dialogue. On n'obéit pas à une logique professionnelle lorsqu'on va se parler. J'ai assisté à un certain nombre de dialogues, notamment sur la mer de Chine méridionale avec la Chine. Au lieu d'être une source de tensions, ils ont été l'occasion de mettre des choses sur la table. Cela ne permet pas forcément d'avancer, mais au moins chacun écoute l'autre, ce qui aide au dialogue. Cela



permet en même temps de repérer qui de l'un ou de l'autre est plus sensible à telle ou telle question. Voilà mon expérience Young Leader vue de l'intérieur. Ensuite, lorsqu'avec Arnaud Ventura, le Président de la Fondation, vous m'avez approché pour essayer de mettre en place un chapitre France-Japon. Le fait d'avoir été Young Leader a facilité les choses pour essayer de trouver des premiers contacts japonais et de trouver le premier sponsor, d'expliquer aussi au sein de l'ambassade comment la Fondation fonctionnait. Je visualisais tout de suite ce qu'il était possible de faire avec le Japon, au moins dans un premier temps.

Selon vous, quel rôle pourra jouer la France Japan Foundation dans les relations franco-japonaises futures?

Celui de mettre en contact des communautés qui ne se connaissent pas a priori. Je reste sur ma vision. C'est particulièrement important au Japon, qui est une société très organisée, très structurée, avec une logique qui lui est propre et dont il faut connaître les codes pour pouvoir nouer un certain nombre de partenariats et de coopérations. Cela s'avère plus compliqué et cela prend plus de temps.

À cet effet, la Fondation peut réellement jouer un rôle de facilitateur dans ce dialogue, bien sûr dans le domaine économique mais aussi dans beaucoup d'autres, culturels, sportifs, etc. Le timing est particulièrement bon parce que le Japon cherche des partenariats plus structurants. On l'a vu sur la Défense, mais c'est aussi valable dans de nombreux autres domaines. Il y a un réel intérêt pour les Japonais de savoir comment l'autre raisonne et comment en France nous sommes nous-mêmes organisés avec nos propres codes qui ne sont pas forcément évidents à appréhender.

Dans le cadre de la France Japan Foundation, le calendrier va être assez dense (premières candidatures de Young Leader côtés français et japonais, premier séminaire en 2025, premiers projets avec la Fondation...). Selon vous, quelles retombées pourra-t-on en attendre et quels seront les autres projets sur lesquels la France Japan Foundation pourra s'investir ?

Les retombées, c'est déjà d'avoir mis en place des canaux de dialogue qui n'existaient pas auparavant. Une fois que le projet sera finalisé et abouti, et qu'on passera à autre chose, les canaux de

dialogue resteront entre les acteurs qui ont été concernés par la mise en place de ce projet. Au bout du compte, sans que la Fondation n'ait besoin d'intervenir, de nouveaux projets naîtront grâce à la mise en place de ces contacts. Les ponts une fois construits continueront à être empruntés. Ils seront également utiles pour les Young Leaders eux-mêmes, amenés à appuyer un projet de la Fondation et à partager leurs expériences. On dépassera la logique de curiosité vis-à-vis de l'autre pour s'impliquer véritablement dans une recherche de collaboration.

Avec un projet commun, des travaux de groupe s'imposeront pour définir les objectifs, s'organiser et orienter les actions. Il sera possible de développer des synergies qui n'existaient pas auparavant, puisqu'on était alors simplement dans une logique de réseau. Pour les Young Leaders, cela apportera de l'expérience de management, dans les structures dans lesquelles ils servent avec des futurs projets en perspective.

Au-delà des exercices imposés, il y a l'envie pour les Young Leaders de prendre des initiatives et lorsque certaines occasions se présentent, d'associer la Fondation qui elle-même va utiliser sa force de frappe pour réunir et utiliser ce socle. Le défi consiste à rester avec le temps dans cet esprit de partenariat, de rapprochement et d'approfondissement des liens.

Et c'est tout à fait l'esprit de ce projet " The Biggest Painting in the World" et peut-être aussi demain d'un projet comme celui des "Ailes rouges", qui tourne autour de l'aviation entre la France et le Japon, avec une forte connotation mémorielle.

L'idéal, c'est d'avoir un projet déjà en cours, dans lequel la Fondation va apporter le coup de pouce décisif, pour que l'événement atteigne vraiment son objectif, parachève son ambition. Un projet qui implique des acteurs français et japonais à parts égales. Un projet qui est fédérateur, évidemment, dans lequel à peu près tout le monde dans la communauté des Young Leaders peut se reconnaître, ou en tout cas imaginer qu'il aura une contribution positive à apporter, dans un domaine qui peut être complètement étranger à sa propre activité.

Le projet des « Ailes rouges » concerne la construction d'un avion Caudron-Simoun des années 1930 piloté par André Japy. Il

souhaitait battre le record de vitesse entre Paris et Tokyo en faisant la liaison en moins de 100 heures. Sur le dernier tronçon, il s'est trouvé face à un dilemme avec la tempête qui l'attendait et la possibilité qu'il n'atteigne pas l'objectif qu'il s'était fixé. Il a tenté sa chance et son engin s'est finalement écrasé sur le mont Sefuri, dans la préfecture de Fukuoka de l'île de Kyushu, la plus méridionale des quatre grandes îles du Japon. André Japy a été sauvé par des villageois de Kanzaki, le village le plus proche du lieu du crash. Ces villageois ont pris beaucoup de risques, collectivement, pour sauver un homme. C'est une belle histoire qui a été à l'origine d'un jumelage entre les villes de Kanzaki et de Beaucourt, où est né André Japy.

Et puis au-delà de ça, il y a donc cette reconstitution d'avion en France, avec l'idée de le faire venir et voler au Japon pour que le dernier tronçon qui s'est dérobé à André Japy puisse être franchi.

Cette épopée incarne le lien fort entre la France et le Japon. Elle est aussi un beau symbole de l'esprit collégial que souhaite avoir la Fondation.



Jérôme Chardon

Le capitaine de vaisseau Jérôme Chardon occupe, depuis août 2022, les fonctions d'attaché de défense près l'ambassade de France au Japon. Conseiller militaire de l'ambassadeur, il représente le ministre des Armées et l'ensemble des services du ministère auprès des autorités japonaises. Sa carrière diversifiée alterne des postes embarqués, en état-major, en administration centrale et en ambassade. Il a acquis une solide expérience opérationnelle entre 1998 et 2003 en naviguant dans l'océan Indien, en Méditerranée et au large de l'Afrique de l'Ouest. Il a également occupé des postes à Paris, centrés sur l'analyse stratégique et la coordination de défense, notamment en lien avec la région indopacifique, et a été attaché naval en Chine et attaché de défense non-résident au Cambodge de 2008 à 2011. Expert en sécurité environnementale, il a enseigné à l'université Paris-Dauphine de 2018 à 2023, où il était responsable du module « Géostratégie des enjeux sécuritaires environnementaux » au sein du Master 2 « Développement durable et organisations ». Le capitaine de vaisseau Chardon est diplômé de l'école navale, du U.S. Naval War College, de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), et de l'Institut national d'études de défense du Japon (NIDS). Il détient également un diplôme en chinois de l'Institut national de langues et civilisations orientales. Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, il est décoré de plusieurs médailles, dont la médaille d'or de la défense nationale et la médaille commémorative française pour l'Afghanistan.



À LA UNE

Les événements qui ont marqué l'actualité en juillet

#Economie #Malaisie

IMPLANTATION DU GROUPE FRANÇAIS ELIS EN MALAISIE

A partir du 1er juillet 2024, le groupe Elis, leader européen de la location-entretien de textiles et d'hygiène, étend sa présence en Asie avec l'acquisition de Wonway, une PME malaisienne spécialisée dans les services de tenues pour salles blanches (Clean room). **Cette acquisition marque l'entrée d'Elis dans son 30e pays, la Malaisie, une économie dynamique de 34 millions d'habitants avec une croissance prévue de 5% en 2024.** Wonway a généré un chiffre d'affaires d'environ 6 millions d'euros en 2023, avec une marge d'EBIT de 15%. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de croissance d'Elis, qui emploie déjà 55 900 personnes dans 29 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros en 2023. Elle permettra au groupe de se familiariser avec le marché asiatique tout en bénéficiant des perspectives de croissance du secteur des salles blanches et de l'économie malaisienne.

+ d'info : [DG Trésor](#) - [Elis](#) - [Les Echos Investir](#)

#Economie #Technologie #Coréedusud

SK GROUP INVESTIT 106,4 MILLIARDS DE WONS DANS L'ÉCOSYSTÈME IA-SEMICONDUCTEURS POUR 2024-2028

Le 1er juillet 2024, SK Group, deuxième plus grand conglomérat sud-coréen après Samsung, a annoncé son intention d'investir 106,4 milliards de wons (77 milliards de dollars) dans l'IA et les semi-conducteurs d'ici 2028. **Cet investissement massif sera mené par SK Hynix, deuxième fabricant mondial de puces mémoire, qui consacrera 80% de son budget à l'IA et aux puces connexes, notamment les mémoires à haute bande passante (HBM).** Pour financer ce plan, SK Group prévoit une restructuration d'entreprise, incluant des ventes d'actifs et l'intégration de certaines activités. Cette stratégie vise à renforcer la position de SK Group dans le marché hautement concurrentiel de l'IA et des semi-conducteurs, en capitalisant sur la domination de SK Hynix dans le segment des puces HBM, essentielles pour les applications d'IA.

+ d'info : [Nikkei Asia](#) - [KEDGlobal](#) - [The Reuters](#)

#Diplomatie #Japon #Philippines

LES PHILIPPINES ET LE JAPON SIGNENT UN ACCORD MILITAIRE

Les Philippines et le Japon ont signé le 8 juillet un accord militaire permettant le déploiement de leurs forces respectives sur le sol de l'autre, dans un contexte de tensions croissantes en mer de Chine méridionale. L'Accord d'accès réciproque (RAA) facilitera les exercices conjoints et les activités coopératives. **Cet accord, décrit comme « historique » par les ministres de la Défense des deux pays, vise à renforcer la coopération en matière de sécurité et de défense, soutenant ainsi la paix et la stabilité dans la région indopacifique.** Il fait suite à des préoccupations communes concernant la situation sécuritaire dans la mer de Chine méridionale, où les incursions chinoises se multiplient. Le RAA, qui nécessite encore la ratification des parlements philippin et japonais, a suscité une réaction de la Chine, le porte-parole du Waijiaobu, Lin Jian a déclaré : "La région Asie-Pacifique n'a pas besoin de bloc militaire, encore moins de regroupements qui incitent à la confrontation entre blocs ou à une nouvelle guerre froide. [...] Le Japon porte de lourdes responsabilités historiques pour son agression et sa domination coloniale sur les Philippines et d'autres pays d'Asie du Sud-Est pendant la Seconde Guerre mondiale. Le Japon doit réfléchir à cette partie de l'histoire et agir avec prudence dans les domaines liés à la sécurité militaire."

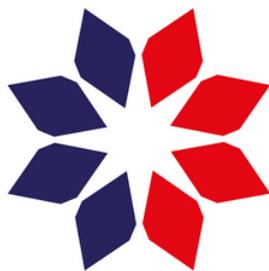
+ d'info : [FMA PRC](#) - [The Diplomat](#) - [AP News](#)

#Diplomatie #Inde

VISITE DU PREMIER MINISTRE INDIEN EN RUSSIE

Le 8 juillet 2024, le Premier ministre indien Narendra Modi est arrivé en Russie pour sa première visite dans le pays depuis l'invasion de l'Ukraine par Moscou. Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères indien, Randhir Jaiswal, ce sommet a permis aux deux dirigeants de revoir l'ensemble des questions bilatérales. L'Inde, qui dépend fortement de la Russie pour son équipement militaire, a intensifié ses achats de pétrole brut russe à prix réduit, offrant à la Russie une bouée financière majeure. **Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint près de 65 milliards de dollars en 2023-2024, principalement grâce à la coopération énergétique.** Réduire ce déséquilibre commercial a été une priorité dans les discussions.

+ d'info : [CNN](#) - [Le Monde](#)



FONDATION FRANCE-ASIE

Fonds de préfiguration

La Fondation France-Asie est une Fondation indépendante consacrée aux relations entre la France et les pays d'Asie.

Créée en 2023, la Fondation France-Asie promeut les échanges entre les sociétés civiles française et asiatiques. Elle encourage le dialogue et le développement de nouveaux partenariats entre la France et les pays d'Asie, au service de valeurs partagées d'amitié entre les peuples, d'humanisme, de co-développement et de paix.

Président
Arnaud Ventura

Directeur Général
Thomas Mulhaupt

Directeur de la Publication
Jean-Raphaël Peytregnet

Édition
Clotilde Paillard



15 rue de la Bûcherie
75005 Paris
France

contact@fondationfranceasie.org

www.fondationfranceasie.org

Devenir contributeur :

jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org

La présente publication exprime les points de vue et opinions des auteurs individuels et ne représente pas forcément les positions officielles ou les opinions de la Fondation France-Asie, ni de ses entités affiliées, partenaires, fondateurs ou membres. En notre qualité de plateforme dédiée au partage d'informations et d'idées, notre objectif est de mettre en avant une pluralité de perspectives. Ainsi, il convient de ne pas interpréter les opinions exprimées ici comme étant celles de la Fondation France-Asie ou de ses affiliés.